

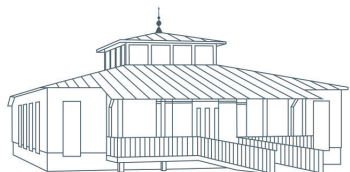


TOUT
commence
en FINISTÈRE



Stage de broderie d'art animé par Pascal Jaouen

Stage de broderie d'art



Z.A du Moulin-Rouge
24120 Terrasson-Lavilledieu

le pavillon du fil
ART DU FIL ET MERCERIE CRÉATIVE

○ Broderie Glazig

Cette broderie haute en couleurs est travaillée sur du lin appliqué sur du drap de laine et au cordonnet de soie. Elle se décline principalement en tableaux d'art mais peut également s'appliquer sur du vêtement et linge de maison.

► Niveau 1 : Initiation

Point de chaînette, chaînette échelle, point de feston, point «Laouig», point lancé et surjeté, point «Kamm», point de reprise.

○ Broderie de Lunéville

► Niveau 1 : Initiation

Apprentissage du maniement du crochet de Lunéville, Pose de perles en rivière, pose de paillettes en rivière, vermicelle.

○ Passé empiétant

► Niveau 1 : Initiation

Point de tige, point avant surjeté, point de noeud, passé plat, passé empiétant.

○ Monogramme Plumetis

► Niveau 1 : Initiation

Broderie d'une lettre : bourrage, plumetis, point de noeud.

Horaires

10h00-12h30 / 13h00-16h30

Tarif

200 € TTC les 2 journées de 6 heures (fournitures comprises)

► Stage d'initiation à une des techniques enseignées.

Ecole de Broderie d'Art
Pascal Jaouen

16, rue Haute
29000 Quimper
tél : 02 98 95 23 66

contact@pascaljaouen.com
www.pascaljaouen.com



Fiche d'inscription

Stage broderie d'art ▶



NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

N° Tél. : Courriel :

Technique de broderie choisie (*une seule technique*) :

- Broderie Glazig Broderie de Lunéville
 Passé empiétant Monogramme Plumetis

Inscription

Tarif : 200 € les 2 journées de 6 heures de cours
(fournitures comprises)

N° SIRET : 432 137 446 000 55 / Code APE : 8559 B RCS QUIMPER 432 137 446
Déclaration d'activité sous le n°53 29 08129 29 auprès du Prefet de Région de Bretagne
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Informations

▶ Arrhes à verser
à l'inscription : 20 %

Soit 40 €

Règlement par (à cocher) :

Chèque bancaire ou CCP

Chèques vacances

Merci de ne pas détacher la partie
supérieure des chèques vacances

▶ Conditions d'inscription

- 1 Toute inscription à un stage suppose l'acceptation des conditions précisées ci-après.
- 2 Toute inscription ne sera effective qu'après la réception des arrhes équivalant à 20 % du prix d'inscription, le solde sera versé le premier jour du stage.
- 3 Le nombre de places étant limité, toute annulation pour quelque raison que ce soit entraînera la perte des arrhes.
- 4 Tout stage commencé est intégralement dû. Ce qui sous-entend que toute journée réservée lors de l'inscription est dûe et ne donnera lieu à aucun remboursement.
- 5 L'Ecole se réserve la possibilité d'annuler le stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, les arrhes vous seront remboursées.
- 6 Les tarifs comprennent : les heures de cours, la pièce d'étude, toutes les fournitures nécessaires au stage (aiguille, fils, tissu).
- 7 A la fin du stage, l'élève garde sa pièce d'étude, terminée ou non.
- 8 L'Ecole de Broderie d'Art de QUIMPER se décharge de toute responsabilité au regard des vols qui pourraient survenir au sein de l'établissement au détriment des élèves.
- 9 Le tarif du stage n'inclut aucune assurance, consulter votre contrat personnel avant de vous inscrire (assurance accident et responsabilité civile).
- 10 La reproduction des modèles de l'Ecole de Broderie d'Art de QUIMPER n'est pas autorisée. Tous les modèles ont été déposés à l'INPI. Toute utilisation à des fins commerciales sera passible de poursuites.

Date :

Je soussigné(e).....
atteste avoir pris connaissance des conditions
d'inscription et les accepte.

Signature (*précédée de la mention « Lu et Approuvé »*)

▶ Feuille d'inscription à envoyer signée et accompagnée
du chèque d'arrhes libellé à l'ordre de Ecole de Broderie d'Art
à **Ecole de Broderie d'Art 16, rue Haute 29000 QUIMPER**